

Compte rendu du CA du CCAS du jeudi 13 février 2020

L'an deux mil vingt, le 13 février à 19h30 le Centre Communal d'Action Social de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Président Didier Geslin.

Date de la convocation : le 04 février 2020

Présents : Didier Geslin, Anne Canaud, Jocelyne Marie, Sylvie Sauvignon, Michèle Gloux, Claudette Palluaud, Christian Vignaud, Lucien Texier,

Absente représentée : Brigitte Maindron par Anne Canaud

Absent excusé:

Absents: Anne Fréhel, Catherine Fillon, Bernard Brunet, Alain Bouvet

Secrétaire de séance : Anne Canaud

Invité : Frédéric Gloria

Monsieur le Président remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour leur travail et leur implication sur les 6 années du mandat.

Approbation du compte rendu du CA du 05 décembre 2019 : approuvé à l'unanimité

Projets de délibérations

- 2020 – 01/02 : [Approbation des comptes administratifs 2019](#)

Monsieur le Président quitte la salle du conseil d'administration

Le compte administratif retrace l'ensemble des opérations de l'année écoulée, soit du 1er janvier au 31 décembre 2019

Le Conseil d'administration du CCAS réuni sous la présidence, de Madame CANAUD, Vice-présidente, donne acte de la présentation faite au compte administratif 2019, lequel peut se résumer comme suit :

CCAS – Budget principal

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2019	8 278,94	8 491,74	212,80
Résultat excédentaire 2018 reporté en 2019		15 374,99	15 374,99
Résultats à affecter	8 278,94	23 866,73	15 587,79

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = 15 587,79

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2019	2 087,40		- 2 087,40
Résultat excédentaire 2018 reporté en 2019		6 726,56	6 726,56
Résultat excédentaire fonctionnement article 1068			
Résultats à affecter	2 087,40	6 726,56	4 639,16

Solde d'exécution de la section d'investissement = 4 639,16

Résultat cumulé :

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2019	10 366,34	8 491,74	- 1 874,60
Résultat excédentaire 2018 reporté en 2019 y compris article 1068		22 101,55	22 101,55
Résultats à affecter	10 366,34	30 593,29	20 226,95

Abstention	Contre	Pour
0	0	8

CLSH – Budget annexe

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2019	131 301,29	122 078,27	- 9 223,02
Résultat excédentaire 2018 reporté en 2019		21 942,16	21 942,16
Résultats à affecter	131 301,29	144 020,43	12 719,14

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = + 12 719,14

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2019	2 913,68	2 396,91	- 516,77
Résultat excédentaire 2018 reporté en 2019		9 507,81	9 507,81
Résultats à affecter	2 913,68	11 904,72	8 991,04

Solde d'exécution de la section d'investissement = + 8 991,04

Résultat cumulé :

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDES
Opérations sur l'exercice 2019	134 214,97	124 475,18	- 9 739,79
Résultat excédentaire 2018 reporté en 2019		31 449,97	31 449,97
Résultats à affecter	134 214,97	155 925,15	21 710,18

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

Monsieur le Président reprend sa place et la présidence du Conseil d'Administration

• 2020 – 02/02 : Approbation des comptes de gestion 2019

Monsieur le Président présente au Conseil d'administration du CCAS les comptes de gestion du CCAS et du CLSH établis par le receveur municipal.

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

• 2020 – 03/02 : Affectations des résultats des exercices 2019

CCAS – Budget principal

En application de l'article 9 de la loi du 12 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, après avoir approuvé ce même jour le compte administratif 2019 qui présente un excédent de :

Fonctionnement : 15 587,79

Investissement : 4 639,16

Considérant les besoins recensés à cette même date,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS à l'unanimité décident sur proposition de Monsieur le Président, d'affecter au budget principal du CCAS :

A la section de fonctionnement (compte 002) : 15 587,79

A la section d'investissement (compte 001) : 4 639,16

A la section d'investissement (compte 1068) :

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

ALSH – Budget annexe

En application de l'article 9 de la loi du 12 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, après avoir approuvé ce même jour le compte administratif 2019 qui présente un excédent de :

Fonctionnement : 12 719,14

Investissement : 8 991,04

Considérant les besoins recensés à cette même date,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS à l'unanimité décident sur proposition de Monsieur le Président, d'affecter au budget annexe du CLSH :

A la section de fonctionnement (compte 002) : 12 719,14

A la section d'investissement (compte 001) : 8 991,04

A la section d'investissement (compte 1068) :

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

• 2020 – 04/02 : Budgets primitifs 2020

CCAS – Budget principal

Monsieur Lucien Texier souhaite connaître les coûts des chocolats et du repas des aînés.

Chocolats : 2314,81 €

Repas des aînés (repas, vin, apéritif et dessert): 2159,16 €

animation (prestation et charges) : 604,156 €

Décorations : 119,48 €

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	25 972,00	10 384,21
Report de l'excédent 2019		15 587,79
	25 972,00	25 972,00

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	4 639,16	
Report de l'excédent 2019		4 639,16
	4 639,16	4 639,16

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

CLSH – Budget annexe

Section de fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice	136 370,00	123 650,86
Report de l'excédent 2019		12 719,14
	136 370,00	136 370,00

Section d'investissement

	DÉPENSES	RECETTES
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	8 991,04	
Report de l'excédent 2019		8 991,04
	8 991,04	8 991,04

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

• 2020 – 05/02 : Vote des subventions

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d' Administration, la liste des subventions suivantes aux associations et à verser les sommes inscrites au budget (article 65748)

Association Centre Social Inter Communal Espace Camaïeux : 2500 €

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

• 2020 – 06/02 : Nouveaux tarifs de l' Accueil de Loisirs Sans Hébergement

1) Périscolaire : lundi , mardi, jeudi, vendredi – mercredi matin

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	QF1	QF 2	QF 3
0,25 heure	1,02 €	0,94 €	0,59 €	0,74 €	0,80 €

2) Périscolaire : mercredi après-midi/ Commune et territoire du SIVU

		Tarif de base Hors régime	Régime Général	QF1	QF 2	QF 3
13h15 18h30	Forfait	8,96 €	6,68€	3,62 €	4,84 €	5,42 €
	0,25 heure	1,02 €	0,94 €	0,59 €	0,74 €	0,80 €

Mercredi après-midi / Hors territoire du SIVU

		Tarif de base Hors régime	Régime Général	QF1	QF 2	QF 3
13h15 18h30	Forfait	10,96 €	8,67 €	5,62 €	6,84 €	7,44 €
	0,25 heure	1,27 €	1,19 €	0,84 €	1,00 €	1,04 €

3) Extra-scolaire :

Vacances / Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	QF1	QF 2	QF 3
Journée	13,39 €	11,13 €	5,24 €	7,78 €	8,84 €
0,75 journée	11,24 €	8,96 €	4,48 €	5,98 €	7,54 €
0,50 journée	8,96 €	6,68 €	3,62 €	4,84 €	5,44 €

Vacances / Hors territoire du SIVU / vacances

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	QF1	QF 2	QF 3
Journée	15,40 €	13,13 €	7,29 €	9,78 €	10,84 €
0,75 journée	13,24 €	10,96 €	6,50 €	7,99 €	9,54 €
0,50 journée	10,95 €	8,68 €	5,66 €	6,84 €	7,44 €

4) Extra-scolaire suppléments de sorties et journées exceptionnelles , veillées, pour toutes les familles

Commune et territoire du SIVU	
Journée	½ journée
4,04 €	2,98 €
Hors territoire du SIVU	
Journée	½ journée
5,04 €	3,99 €

5) Extra-scolaire : Garderie (hors déclaration)

Commune et territoire du SIVU / vacances

De 7h30 à 8h30	0,64 €
De 17h30 à 18h30	0,64 €

Hors Commune et hors territoire du SIVU / vacances

De 7h30 à 8h30	0,89 €
De 17h30 à 18h30	0,89 €

Les nouveaux tarifs du CLSH seront applicables au 06 juillet 2020.

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

2020 – 07/02 : Mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, Monsieur le président propose au Conseil d'Administration la mise à jour du tableau des effectifs, au 13 février 2020

Filières	Cadre d'emploi	Statut *	Grades	Nombres d'emplois	
				Ouverts	Pourvus
Animation	Adjoint territorial d'animation	T	Adjoint territorial d'animation TC	1	1
		T	Adjoint territorial d'animation TNC	2	1
		T	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe TNC	1	1
		C	Adjoint territorial d'animation TC	1	0
		C	Adjoint territorial d'animation TNC	4	4
Technique	Adjoint technique	C	Adjoint technique TNC	1	0
TOTAL				10	7

T = titulaire C = contrat TC = Temps complet TNC = Temps Non Complet

Abstention	Contre	Pour
0	0	9

2020 – 08/02 : Secours en argent

Monsieur le Président informe les membres du CCAS d'une demande, de secours en argent, d'une famille Esnandaïse, compte tenu des difficultés rencontrées

Montants	Origine de la demande	Objets	Avis		
			Abstention	Contre	Pour
300€	Assistante sociale	Dettes sur loyer			9

Aide alimentaire demandé est accordé pour la même personne

• Questions diverses :

Frédéric Gloria informe le conseil d'administration d'une réunion organisée par la Banque Alimentaire le jeudi 12 mars à 9h30. Le courrier d'invitation qui précise les sujets qui seront abordés est annexé au compte rendu.